



Audit Stratégie et Développement

**Maison des Jeunes et de la Culture
de SAINT HERBLAIN
Association régie par la Loi
du 1er Juillet 1901
Avenue Alain Gerbault
44800 SAINT HERBLAIN**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
COMPTES ANNUELS**

**Maison des Jeunes et de la Culture
de SAINT HERBLAIN
Association Régie par la Loi du 1er Juillet 1901
Siège Social : Avenue Alain Gerbault
44800 SAINT HERBLAIN**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2009** sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association "**Maison des Jeunes et de la Culture de SAINT HERBLAIN**" tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la dernière note de l'annexe concernant la conclusion d'une convention le 27 mai 2010, avec Espace Animation, prévoyant un effet rétroactif sur 2009, et ayant pour conséquence d'inscrire en compte de tiers au bilan le montant des charges de personnel pour un montant de 207 964,94€, ainsi que la prise en charges par une subvention d'équilibre à due concurrence. Cette situation est sans incidence sur le résultat de l'exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'application des principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

La date du présent rapport tient compte de la communication tardive de certains éléments visés dans celui-ci.

Fait à Sablé sur Sarthe, le 11 juin 2010

**Le Commissaire aux Comptes,
Audit Stratégie et Développement SARL**



Michel POIROUX

Maison des Jeunes et de la Culture

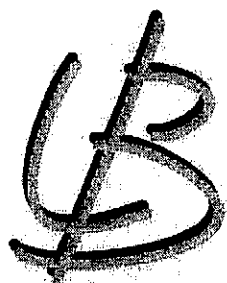
Bilan 2009

ACTIF	Au 31/12/08	Au 31/12/09	PASSIF	Au 31/12/08	Au 31/12/09
IMMOBILISATIONS			FONDS ASSOCIATIFS	9 581,75	9 581,75
			Résultats de l'exercice		-2 032,97
Matériel M.J.C.	87 170,33	87 170,33	CAPITAUX PROPRES	9 581,75	7 548,78
Logiciels					
Parts sociales			FOND DEDIE/ SUBVENTION FONCT.	2 500,00	
- Amortissements	-84 440,38	-86 175,38			
- Nets	2 729,95	994,95			
DEBITEURS DIVERS	601,00	1 141,88	PROVISIONS DEPART/CONGES PAYES	26 238,93	25 612,93
Avance sur frais	152,00	452,00	PROVISIONS POUR RISQUES		
			Emprunts et dettes assimilées	836,23	1717,59
PRODUITS A RECEVOIR	3 737,68	340,67			
			DEBITEURS OU CREDITEURS DIVERS	0,38	
SUBVENTIONS MUTUALISATION	2 572,41	210 539,97	DETTES FOURNISSEURS	5 730,94	213 128,16
B.F.C.C.	37 901,13	56 589,64	ORGANISMES SOCIAUX	12 311,43	19 571,41
EFICOOP	36 601,28	32 230,37	CHARGES A PAYER	48,00	32,00
C.C.P.	1,21	0,00			
Caisse d'Epargne	264,57	269,64	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	28 145,52	37 113,52
Caisse	831,95	1 220,27			
Virement interne					
TRESORERIE	75 600,14	90 309,92			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		945,00			
	85 393,18	304 724,39		85 393,18	304 724,39
Comptes annuels arrêtés le 25 mai 2010					
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE LA BOUVARDIERE - avenue Alain Gerbault 44800 Saint-Herblain					
Téléphone : 02-28-25-26-40/ mjc-bouvardiere@orange.fr -INSEE : 989441620004					

Michel POIROUX
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTATS 2009
Du 01/01/2009 au 31/12/2009

CHARGES	REEL 2008	REEL 2009	PRODUITS	REEL 2008	REEL 2009
60 - Achats			70 - Ventes		
Alimentation Boisson	1 785,00	1 691,93	Locations diverses	3 138,00	3 982,00
Fournitures ateliers	7 252,29	8 390,27	Mise à disposition du personnel	2 063,56	1 486,00
Entrée culturelles et sportives	2 513,09	734,50	Autres produits activités	18 480,46	19 699,19
Achats d'activités et prestations	5 527,65	6 452,11			
Matériels et équipements	4 824,35	2 479,26			
Fournitures non stock, eau...	1 173,83	1 245,68			
Fournitures administratives	1 477,53	1 184,37			
Fournitures médicales	2,32	41,50			
Sous-total	24 603,75	22 219,62	73 - Remboursement formation		
			Uniformation	488,00	60,00
61 - Services extérieurs			74 - Subventions d'exploitation		
Sous-traitance générale	762,00	762,00	Subvention ville	38 700,00	39 133,00
Location immobilière		1 520,28	Subvention équilibre salaires		207 967,94
Location mobilière	5 209,43	4 491,02	Subvention CAF	7 500,00	4 326,00
Entretien réparation	1 180,41	907,53	Subvention Jeun. sport		
Maintenance	2 707,58	3 073,82	Subvention CNASEA	10 500,24	9 365,79
Assurances	4 121,99	4 206,73	Subvention diverses	1 591,62	365,84
Etudes et recherches			Subvention autres (FRMJC)		2 300,00
Documentation	652,18	496,60	Subvention ville ELI		
Frais séminaires		74,00	Mutualisation subvention	2 573,41	2 032,97
Formation bénévoles		20,00	Sous-total	61 424,27	261 691,54
Sous-total	14 652,96	15 552,08	75 - Autres produits		
			Adhésions	3 788,00	8 403,00
62 - Autres services extérieurs			Rbt coupon sport		
Personnel mis à disposition		207 967,94	Recettes activités	142 236,73	145 469,75
Honoraires	1 943,20	2 392,00	Autres produits divers gestion	1 405,00	13,40
Commissions sur chèques vacances			Ecart de règlement	1,57	0,30
Publicité	1 983,73	1 319,95	Sous-total	153 907,12	153 886,45
Cadeaux	523,40	615,90			
Transport activité animation	2 419,23	2 360,30	76 - Produits financiers		
Déplacement du personnel	1 963,80	2 667,41	Produits des placements	1 287,33	249,25
Réceptions	1 464,74	7 139,78	Produits exceptionnels		
Affranchissements	2 388,00	1 769,97			
Téléphone	443,78	1 039,99	Sous-total	1 287,33	249,25
Services bancaires	284,20	579,48			
Cotisations adhésions	1 581,54	3 197,80	77 - Produits exceptionnels		
Autres travaux		1 197,00	Produits sur exercice antérieur	526,84	
Frais de CA et d'AG	167,28	246,97			
Formation du personnel	250,00	60,00			
Sous-total	25 450,45	232 548,49	78 - Reprises amortissements provisions		
			Reprise sur provision départ	569,00	3 314,00
63 - Impôts, taxes, versements			Sous-total	569,00	3 314,00
Taxe sur salaires					
Investissement construction			79 - Transfert de charges		
Uniformation	2 208,00	2 042,00	Transfert de charges		
Autres impôts et taxes	1 462,00	1 683,00	Report de subvention non utilisées		
Sous-total	3 770,00	3 725,00	Sous-total		
64 - Charges de personnel					
Salaires	127 310,84	123 869,03			
Congés payés	139,00	1 187,00			
Indemnités et avantages divers	1 574,00	1 841,00			
Indemnités de départ	315,45				
Salaires net intermittents	1 557,20	2 699,86			
Charges sociales	33 887,35	33 872,73			
Autres charges sociales	874,22	938,86			
Charges / congés payés	78,00	488,00			
Autres charges					
Sous-total	166 581,42	164 896,48			
65 - Autres charges de gestion					
Redevance droit d'auteur					
Secem	676,43	683,55			
Quote-part opérations communes					
Ecart					
Charges diverses	5,00	1,21			
Sous-total	680,43	684,76			
67 - Charges exceptionnelles					
Oons					
68 - Dotations amortissements et provisions					
Charges exceptionnelles sur opérations					
Charges sur exercices antérieurs	1 293,17	319,00			
Dotations amortissements	308,00	1 735,00			
Dotations départs	5 067,20	2 688,00			
Engagements à réaliser sur subvention attribués	2 500,00				
Sous-total	6 903,17	4 742,00			
Total des charges	242 641,58	444 368,43	Total des produits	242 641,58	444 368,43
86 - Emploi contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
Eau Gaz Electricité	18 977,29	17 771,26	Eau Gaz Electricité	18 977,29	17 771,26
Frais de structure Espace animation		14 254,88	Frais de structure Espace animation		14 254,88
Produits d'entretien	1 127,30		Produits d'entretien	1 127,30	
Assurance	1 231,43	1 188,69	Assurance	1 231,43	1 188,69
Téléphone ELI Golf	851,00	600,00	Téléphone ELI Golf	851,00	600,00
Maintenance, entretien réparation	678,38	608,00	Maintenance, entretien réparation	678,38	608,00
Publication	1 594,77	1 165,00	Publication	1 594,77	1 165,00
Personnel extérieur FFMJC	79 848,71	72 250,00	Personnel extérieur FFMJC	79 848,71	72 250,00
Déplacement du personnel	1 006,48		Déplacement du personnel	1 006,48	
Gratuité Onyx	2 263,00	2 263,00	Gratuité Onyx	2 263,00	2 263,00
Bénévolet	13 200,00	13 200,00	Bénévolet	13 200,00	13 200,00
Personnel Espace Animation	241 861,43		Personnel Espace Animation	241 861,43	
CAAP OUEST		37,00	CAAP OUEST		37,00
Formation du personnel			Formation du personnel		
Amortissements Espace Animation	5 239,12	6 973,00	Amortissements Espace Animation	5 239,12	6 973,00
Total des contributions volontaires	368 942,81	130 310,83	Total des contributions volontaires	368 942,81	130 310,83
TOTAL GENERAL	611 584,49	574 679,26	TOTAL GENERAL	611 584,49	574 679,26



LA BOUVARDIERE MJC

ANNEXE AUX COMPTES 2009 du 01/01/2009 au 31/12/2009 DE LA MJC LA BOUVARDIERE

Règles & méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 & 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009 dont le total est de 96 756.45 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et ne dégageant aucun excédent.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Ces comptes annuels ont été établis le 25 mai 2010.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition TTC (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel et Mobilier de bureau → 3 à 10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- 1) Un compte de mutualisation de subvention a été créé, il permet de ramener le résultat de l'exercice à zéro. Ce compte a été créé dans le cadre de la formalisation des relations financières entre Espace Animation et la MJC la Bouvardière.
- 2) Le déficit d'exploitation de l'exercice 2009, soit 2 032,97 € sera reversé à l'association MJC La Bouvardière par Espace Animation au titre du principe de mutualisation des résultats entre associations membres.

Contributions volontaires	
Ville de Saint-Herblain	
Electricité	5 733.09 €
Gaz	2 137.55 €
Chauffage	9 900.62 €
Personnel extérieur	72 250 €
Total Charges	90 021.26 €
Espace Animation	
Frais de structure EA	14 254.88 €
CAAP OUEST	37 €
Maintenance	607.69 €
Assurance	1 189 €
Dotations amortissements	6 973 €
ELJ du Golf (Téléphone)	600 €
Publicité	1 165 €
Total Charges	24 826.57 €
Maison des Jeunes et de la Culture	
Bénévolat	13 200 €
Divers	
Gratuité ONYX	2 263 €
Total Charges	
TOTAUX	130 310.83 €

Activités libres	Heures /An	Coût
Sortie club	20	400 €
Sourire d'Automne	640	12 800 €
TOTAL	660	13 200 €

BILAN :

VARIATION DES IMMOBILISATIONS EN AMORTISSEMENTS

En Immobilisations il n'y a aucun mouvement sur l'exercice 2009.

La dotation aux amortissements de l'exercice est de 1735 € comprenant 1 430 € de régularisation des immobilisations.

CONVENTION

Suite à la signature d'une convention de prestations de services avec Espace Animation, les frais de personnels permanents et de subvention d'équilibre correspondante figurent au passif et à l'actif du bilan pour un montant de 207 967,94 €. Les écritures comptables du compte de résultat et du bilan sont les suivantes : 621400 à 408000 pour le montant des salaires permanents (207 967.94 €) et 467180 à 744105 pour la subvention d'équilibre salaires (207 967.94 €).

L'année précédente ces montants figuraient dans le compte de résultat.

Cette convention de prestations de services signée en date du 27 mai 2010 s'applique de façon rétro-active sur l'exercice 2009.

Jacqueline Joly
Trésorière

Michel POIROUX
COMMISSAIRE AUX COMPTES